Les derniers élevages de moutons en pays Loire-Beauce

« Le berger, pour avoir un peu d'ombre, s'était assis contre la cabane à deux roues, qu'il poussait à chaque déplacement du parc, une étroite niche qui lui servait de lit, d'armoire et de garde manger…… Dans les grands chaumes, le parc voyageait, ne restait guère plus de deux ou trois jours à la même place, juste le temps laissé aux moutons de tondre les herbes folles ; et ce système avait en outre l'avantage de fumer les terres, morceau à morceau. Pendant que le berger, aidé de ses chiens, gardait le troupeau, les deux hommes et le petit porcher arrachèrent les crosses, transportèrent les claies à une cinquantaine de pas ; et, de nouveau, ils les fixèrent sur un vaste carré, où les bêtes vinrent se réfugier d'elles–mêmes, avant qu'il fut fermé complètement. ».

Extrait du roman « La terre » écrit par Emile Zola et publié en 1887.

Dans notre pays de Loire-Beauce, vers 1930, un jeune homme inconnu de nous, certainement étudiant en agronomie, a laissé par écrit son rapport de fin d'une année de stage qu'il a effectué dans la ferme de Godonville (commune d'Ouzouer le Marché). Parmi son remarquable dossier il a été aisé d'en extraire un texte sur l'ancien métier de berger en Beauce. Métier qui a disparu après la seconde guerre. En effet, partout en Beauce, au 19ème siècle, l'élevage des moutons s'était développé et intensifié pour représenter un nombre très importants de bêtes.

Par exemple, dans la totalité des fermes de Charsonville, vers le milieu du 19ème siècle, on pouvait dénombrer, sur une année ; 530 béliers et moutons, 3500 brebis et agneaux. Ainsi la ferme du Grand Meslon (voir figure 1 ci-dessous) possédait, à elle seule, en 1857 ; 28 béliers et moutons et 650 brebis et agneaux.

Aujourd'hui il n'y a plus de mouton dans ces grandes fermes dédiées uniquement à l'exploitation céréalière.

Mais une statue, dans l'église, rappelle l'époque passée de l'élevage intensif des moutons sur la commune de

Charsonville. En effet, vous remarquerez en entrant dans l'église, juste au dessus de la porte principale, une statue en plâtre achetée après 1867 (date de sa canonisation), non peinte représentant Sainte Germaine Cousin (dite de Pibrac), jeune bergère décédée en 1601 et canonisée en 1867. La statue représente un mouton allongé à ses pieds et des fleurs disposées dans le tablier de Sainte Germaine, patronne des bergers et bergères (voir figure 2 ci-dessous).

Figure 2

Cet article, que je vous propose, ne représente, bien évidement, qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Mais il décrit ce qui était pratiqué dans l'ensemble des grandes fermes de notre pays Loire-Beauce à cette période. Les exploitants de la ferme de Godonville, vers 1930, étaient M Perdreau et sa femme.

Description de la bergerie

Il régnait une température douce dans toutes les bergeries de la ferme de Godonville. Le sol intérieur des bergeries était en terre battue, suffisamment sain et perméable pour ne pas garder l'humidité. Les portes étaient assez larges pour pouvoir reculer le tombereau pour l'alimentation.

Il y avait de l’eau sous pression à l'intérieur de toutes les bergeries où les brebis buvaient dans de grands baquets en bois ou des casses en fer. L’éclairage nocturne se faisait toujours avec une lampe à pétrole, type tempête. L’aération se faisait au moyen des portes et des lucarnes.

La litière était faite avec de la paille de blé ou d'avoine, qui était distribuée aux repas du matin et du soir et qui n'avait pas été mangée.

Le fumier était enlevé périodiquement tous les trois ou quatre mois. Il était porté soit directement sur place, ou bien on faisait des dépôts dans les champs.

Les bergeries étaient entourées de râteliers simples accolés aux murs, et que l'on pouvait enlever au fur et à mesure que le fumier montait, au moyen d'un système de crémaillère. Ce dispositif était très pratique et empêchait aux pieds des râteliers de pourrir dans le fumier.

Il y avait des auges mobiles, à double côté, dites « doubliers » (voir figure 3 ci-dessous), que l'on pouvait disposer au milieu des bergeries.

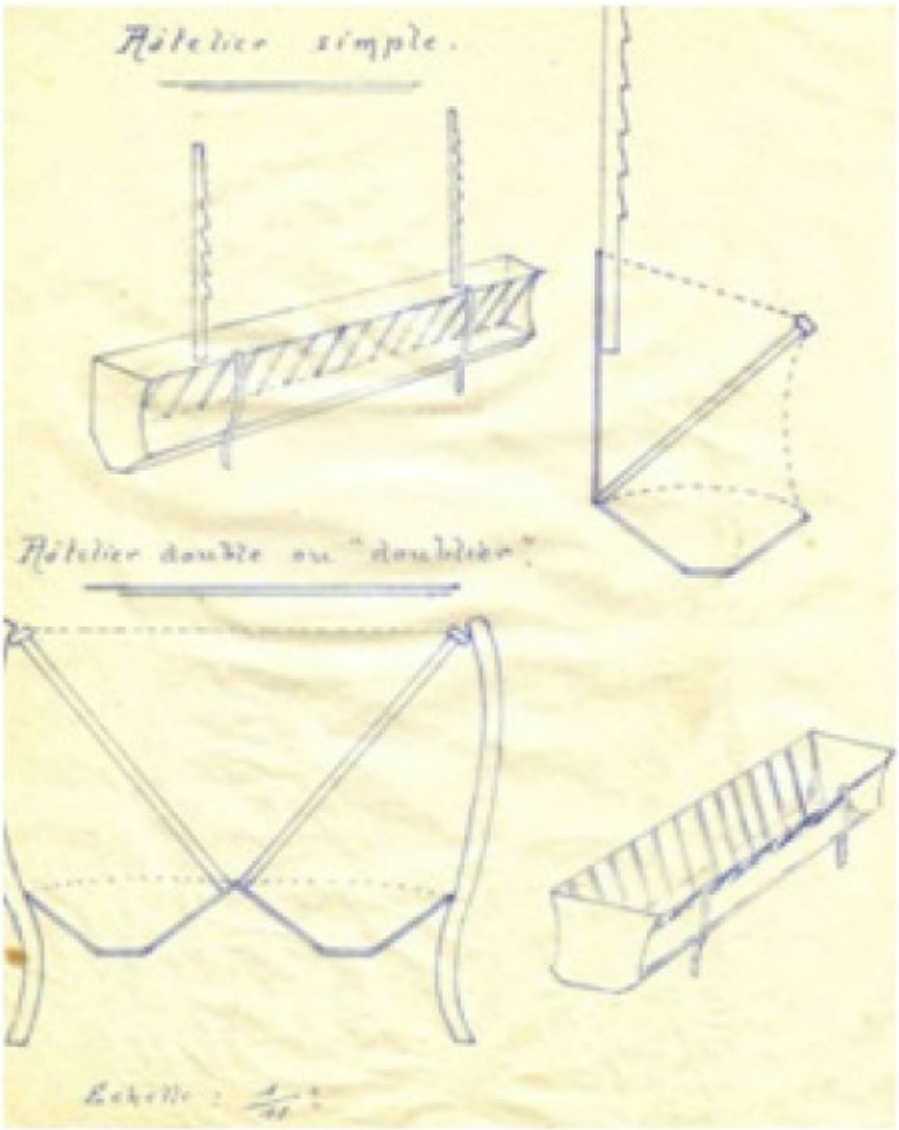

Figure 3

Notons encore dans le matériel des bergeries de petites claies (longueur 1 m, hauteur 0,90 m) qui s'emboîtaient par paires pour former un petit parquet dans les coins des bergeries, pour y enfermer certaines brebis mauvaises mères avec leurs agneaux, ou celles qui avaient eu des « bessons » (agneaux doubles).

Effectif, race et choix des sujets

L'effectif du troupeau variait naturellement selon les époques de l'année, l'état des spéculations entreprises, etc..
Mais pour se baser sur une moyenne, il faut le prendre à une époque de l'année la plus intéressante à ce point de vue, par exemple en hiver, en décembre ou janvier.

A cette époque, le troupeau de moutons de la ferme de Godonville comprenait en moyenne :

300 brebis mères

80 à 100 brebis d'un an, dites 'gandines'.

300 agneaux mâles et femelles de l'année.

4 à 6 béliers.

Comme race, c'était un bon croisé « Dishley-Mérinos », ni trop « dur », ni trop « tendre ». On entendait par « mouton dur », un mouton dont la laine était très fine, très serrée, mais dont la mèche était très courte. Par contre, un « mouton tendre » avait beaucoup de mèche, mais la laine était très clairsemée, dure et grosse ; on disait aussi que le mouton était « poilu ». Par analogie, un « agneau dur » s'engraissait difficilement et lentement, tandis qu'un « agneau tendre » (Berrichon) s'engraissait rapidement, en quatre à cinq mois au maximum.

Le troupeau de la ferme de Godonville avait donc l'avantage de n'être ni trop dur, ni trop tendre. Il avait une bonne toison de laine assez fine, pas trop serrée, ayant suffisamment de mèche, et par conséquent d'un bon rendement (4 à 5 kg de moyenne). Il fournissait des agneaux qui, sans s'engraisser très rapidement, donnaient cependant un bon rendement en viande, au bout de 5 à 6 mois.

Les brebis étaient sélectionnées dans ce sens, et tous les ans, pendant l'hiver, on faisait ce que l'on appelait des « rebuts de gandines » pour ne garder que celles qui se rapprochaient le plus possible des caractères indiqués ci-dessus.

La ferme possédait ses béliers. L'exploitant en avait acheté ces années dernières dans une ferme des environs de Chartres où il y avait un superbe troupeau « Dishley-Mérinos », dont tous les sujets étaient inscrits au Flock-Book. Ces béliers, âgés de six mois, étaient vendus aux enchères à des prix excessivement élevés. En 1930, la vente avait eu lieu le 6 avril : 80 béliers de six mois, agneaux nés en septembre et octobre 1929, avaient été vendus à une moyenne de 2500 francs. Les moins chers étaient vendus 1050 francs, (la mise à prix étant à 1.000 francs), tandis que le plus cher montait à 7200 francs.

Il y a deux ans, Monsieur Perdereau avait acheté deux béliers à cette vente, dont un à plus de 3000 francs. Il les possédait encore en 1930.

En outre, de ces quelques béliers ainsi achetés, on en gardait tous les ans, un ou deux choisis parmi les plus beaux agneaux mâles du troupeau. Il n'y avait pas, parait-il, de danger de consanguinité.

D'après le berger, voici les caractères auxquels il fallait s'arrêter dans le choix d'un bon bélier : laine ni trop dure ni

trop tendre, par conséquent suffisamment souple et fine, avec une bonne longueur de mèche, grande longueur du corps, dos rectiligne, gros membres, bons gigots, peu de longueur, mais une bonne largeur de cou, tête grosse et forte, bonne longueur du devant et du derrière, grandes oreilles.

La lutte

La lutte était faite par cinq ou six béliers âgés de deux ou trois ans, au maximum. Toutefois, les jeunes béliers venant du troupeau faisaient la lutte dès la première année, alors qu'ils n'avaient guère que huit à dix mois.

La lutte avait lieu en liberté, dans les bergeries, la nuit seulement, quand les brebis ne parquaient pas encore, ou bien dans le parc. En Beauce, on avait l'habitude de faire venir les agneaux de bonne heure, en octobre, novembre.

Cette année, à la ferme de Godonville, on avait mis les béliers vers la fin du mois de mai. On les avait retirés quelque temps pendant le mois de juillet, puis on les avait remis pendant tout le mois d'août jusqu'au premier septembre. La lutte avait donc duré pendant plus de trois mois, en deux périodes. C'est la première fois qu'on opérait de cette façon à la ferme de Godonville.

Pourquoi ces deux périodes ? C'est parce que souvent les jeunes brebis (gandines) ne remplissaient pas toujours la première fois, ni d'aussi bonne heure. Aussi les années précédentes, et en particulier en 1929 il y avait dans les jeunes une assez forte proportion de « braines », c'est-à-dire de brebis n'ayant pas d'agneau. Il en résultait par la suite une perte, qui n'existait pas, ou fort peu, en remettant le bélier une seconde fois, un peu plus tard, comme on l'avait fait en 1930.

Aussi en 1930 les agnelages avaient-ils commencé fin octobre (première période plus de 200 agneaux), pour se suspendre en décembre, et reprendre en janvier 1931.

Un peu avant la lutte, et aussi dans le courant de celle-ci (quand les brebis n’étaient pas au parc), on leur donnait un peu d'avoine, afin de les exciter, de leur donner plus de sang, et de favoriser les chaleurs.

Les agnelages

L'époque des agnelages était la plus délicate, celle qui demandait le plus de soins et le plus d'attention de la part du berger. Il fallait constamment surveiller les brebis, et le berger passait souvent une bonne partie de ses nuits dans les bergeries. Pour la surveillance de nuit, au moment des agnelages, le berger faisait une tournée d'inspection le soir, avant de s'en aller, et revenait de bonne heure au milieu de la nuit à 3 ou 4 heures du matin.

C'était un véritable travail de patience que d'identifier la mère et l'agneau, quant on n'avait pas assisté à la mise à bas. Il fallait faire attention aux agneaux qui ne tétaient pas bien, aux brebis qui ne voulaient pas s'occuper de leurs petits, donner des mères adoptives aux orphelins éventuels, et il s'en trouvait toujours quelques-uns.

A l'effet de tout ce qui vient d'être dit, on enfermait pendant quelques jours la mère et le ou les agneaux (bessons) dans de petits parquets disposés dans les coins des bergeries, afin que mères et petits puissent mieux s'habituer l'un à l'autre.

Il y avait toujours quelques mères, qui n'avaient pas ou peu de lait (à cause de la nourriture verte de l’été, trop aqueuse et pas assez substantielle), ou qui ne voulaient pas laisser téter leurs agneaux. On s'en apercevait rapidement et on reconnaissait facilement ces derniers à leur état plus chétif. II fallait alors leur faire téter d'autres bonnes nourrices, ou bien leur donner le biberon (2/3 de lait bouilli de vache pour 1/3 d'eau froide).

Il fallait aussi surveiller les brebis qui avaient parfois mal au pis. Celui-ci devenait dur et enflammé. II fallait alors la saigner et la mettre à part, car cela pouvait être contagieux.

Comme dans tout le troupeau il y avait toujours quelque brebis qui ne remplissaient pas, qu'il y avait toujours quelques agneaux qui crevaient, et qu'un certain nombre de bessons (agneaux doubles) venaient combler le déficit, il restait donc en général à peu près autant d'agneaux que de mères.

En venant au monde, les agneaux étaient contremarqués aussitôt par le berger, ainsi que leurs mères, puis peu de temps après, ils étaient marqués, par numéro d'ordre, ainsi que leurs mères, au vernis noir.

Au bout de quinze jours environ, on leur coupait la queue, en la serrant très fortement près de la base avec un caoutchouc au bout de quelque temps la queue tombait d'elle-même par mortification.

Lorsqu'ils avaient tous un peu plus de deux mois, les agneaux mâles étaient castrés par un spécialiste d'Ouzouer-le-Marché (Lemoine) qui faisait cette opération moyennant 40 centimes par tête, c'était à ce moment là que l'on faisait le choix de deux ou trois béliers que l'on voulait garder pour la reproduction.

Alimentation du troupeau

Régime d’hiver

L'alimentation du troupeau variant peu d'une année à l'autre, on en aura une idée assez exacte et précise, en suivant les différentes phases au cours de l'année. On pourra partir du mois de novembre, époque à laquelle on est au plus fort des agnelages, époque aussi à laquelle les brebis étaient complètement habituées au régime d'hiver.

A cette époque, les brebis reçoivent : des betteraves, du foin, de la paille et de l’avoine (voir quantité en annexes).

Voici à peu près l'horaire de distribution de ces rations :

Les betteraves étaient données le matin, après déjeuner, entre 7 et 8 heures. On transportait la « provende » de la salle des mélanges aux portes des bergeries dans un petit tombereau de 1 m3 environ. Ensuite on la distribuait dans les augettes, au moyen de mannequins en osier, à deux anses (poids du mannequin plein: environ 20 à 25 kg). On mettait ensuite dans les râteliers environ 1/3 de la ration de foin, à quoi on ajoutait quelques bottes de paille.

L'après-midi, de 2 à 3 heures, distribution de la seconde ration de foin (les 2/3 de la ration) et de paille. C'était à cette ration que l'on donnait de l'avoine aux brebis mères et aux « gandines » seulement, les premières, parce qu'elles allaitent, les secondes parce qu'elles avaient besoin de se développer et d'avoir du sang. Cette ration d'avoine n'était donnée aux mères qu’environ 1 à 15 jours après l'agnelage.

Ce régime d'hiver durait ainsi jusqu'à la fin des betteraves, c'est à dire jusqu'au mois de mai. A cette époque, dès les premiers beaux jours, on commençait à sortir le troupeau à l'extérieur, et tout d'abord on le menait paître sur les friches pendant quelques heures seulement, l'après-midi. Cela supprimait le repas du soir qui ne consistait plus qu'en une distribution de paille et d'avoine. Puis, dès que les betteraves étaient finies, on conduisait le troupeau sur du trèfle incarnat.

Régime d’été

On commençait même à le parquer pendant la journée. On peut dire que c'était à partir de ce moment que commençait le régime d'été, bien qu'une transition soit ménagée entre les deux régimes.

On ne faisait tout d'abord qu'un parc à midi.

Voici comment le berger opérait. Son parc, étant préparé dès la veille, il faisait d'abord paître ses moutons le matin, à partir de 9 ou 10 heures seulement, quand la rosée était tombée. Puis il les mettait dans le parc de 11 heures à 16 heures. A cette heure, il les sortait du parc, les faisait paître à nouveau, et il les rentrait passer la nuit à la ferme.

Si le mauvais temps ne permettait pas de mener paître les moutons, on allait couper le trèfle incarnat, on le ramenait à la ferme, et on leur en donnait une bonne ration le matin à la bergerie. Le repas de l'après-midi ne comportait plus que de la paille.

A partir du mois de Juin, la rosée tombant plus vite, le troupeau était sorti plus tôt le matin. Il parquait toujours du trèfle incarnat, d'abord le hâtif, puis le tardif. Après le trèfle incarnat, le troupeau parquait sur des vesces de printemps. Et comme la température le permettait généralement à cette époque, il restait aux champs jour et nuit à partir du mois de juillet. Et le berger faisait alors deux parcs la nuit et un parc pendant la journée. Le matin et le soir, avant et après le parc de midi, il faisait paître son troupeau. Après les vesces de printemps, on parquait une seconde coupe de trèfle violet, ou une seconde coupe de luzerne, puis un chaume d'avoine en vue d'y faire des betteraves l'année suivante.

Ce dernier parcage, sur chaume d'avoine, ne durait effectivement que jusqu'au début du mois d'octobre, car à partir de cette époque, les mauvais temps revenaient et on ne pouvait plus faire qu'un parc dans la journée. Il faut remarquer à ce sujet que le parcage constituait une très bonne fumure, riche surtout en azote, par les urines qui imprégnaient le sol. Ainsi pour les betteraves qui suivront un parcage, on se contentait d'y apporter une demi fumure de fumier de cour.

Retour au régime d’hiver

Le parcage prenant fin ainsi progressivement, les brebis n’allaient plus aux champs que l'après-midi, quand il faisait beau temps.

Aussi convenait-il de donner un supplément à la bergerie, supplément qui allait en croissant pour revenir peu à peu au régime d'hiver, que nous avions indiqué au début de cette étude sur l'alimentation du troupeau. Au début on leur donnait une ou deux rations de paille de blé, ou de foin de trèfle violet gardé pour la graine, ou bien encore des gerbes d'avoine (avoine en grappes). Les agnelles, qui avaient presque un an, n'accompagnaient pas si longtemps les brebis aux champs, et leur nourriture, dès leur retour à la bergerie, comportait a cette époque une ration de fourrage, et une ration de gerbes d'avoine (avoine en grappes).

Puis on revenait peu à peu au régime d'hiver décrit plus haut, en ne donnant tout d'abord des betteraves qu'aux agnelles et aux brebis mères. Joindre à cette ration de betteraves un peu de paille d'avoine et d'avoine en grappes.

Elevage et engraissement

Nous avons laissé les agneaux quelques jours après leur naissance, alors que leur nourriture essentielle résidait

presque uniquement dans le lait de leurs mères. En se développant, ils s'habituaient rapidement à mâcher quelques brins de paille et de prairie, et à manger des betteraves.

Lorsqu'ils avaient six semaines environ, on commençait à leur donner à manger. Pour cela, au repas du matin, on partageait chaque bergerie en deux par une claie dont on fermait les portes à volonté, et à travers lesquelles pouvaient seuls passer les agneaux, et non les mères. Tout au début, avant de leur donner une nourriture spéciale, on ouvrait simplement la claie pour les habituer à venir dans la partie de la bergerie qui leur était réservée. Puis on leur donnait une provende comprenant betteraves saines hachées, avoine, son ou orge aplatie. Au début, on leur donnait très peu de ce mélange, une corbeille, puis un mannequin. En huit ou dix jours, ils étaient à peu près tous bien habitués, on les chassait tous dans leur enclos, et on les séparait complètement des mères pendant deux ou trois heures, seulement. Vers 9 heures, on ouvrait les barrières pour qu'ils puissent aller à volonté vers leurs mères. A 11 heures, on leur distribuait un peu de prairie, de la meilleure, tout en leur laissant toujours la liberté d'aller et venir dans la bergerie.

On augmentait progressivement cette provende au fur et à mesure que les agneaux grandissaient, en ajoutant du tourteau de lin finement broyé, si bien qu'à l'âge de deux mois, les agneaux recevaient à peu près la nourriture quotidienne suivante: (pour 200 agneaux environ) ; des betteraves, de l’avoine, du tourteau de lin, du son (voir quantités en annexes).

A quoi il convenait d'ajouter prairie et paille.

Ceci constituait la ration de cette année; l'année dernière, le son était remplacé par de l'orge aplatie. Ce régime se poursuivait ainsi, en ayant soin de diminuer la proportion de betteraves et d'augmenter surtout celle de tourteau de lin, dont les agneaux étaient très friands.

Lorsqu'ils avaient à peu près tous deux mois, les agneaux mâles étaient castrés.

Vers l'âge de trois mois, les agneaux étaient séparés des mères toute la matinée, mais ils recevaient deux repas de provende, et un repas de prairie. A cette époque, la quantité de provende distribuée, pour un peu plus de 200 agneaux, et pour trois repas, était la suivante en février : avoine, orge aplatie, tourteau de lin et de la betterave (voir quantités en annexes)

C'était à cet âge (2,5 mois à 3 mois) que les agneaux mâles étaient généralement vendus comme agneaux de lait. Ils étaient vendus à des cultivateurs des environs, qui les engraissaient. A cet âge, ils pesaient en moyenne 25 kg et étaient vendus à la tête, environ 180 à 200 francs.

Cette spéculation des agneaux de lait était la plus généralement pratiquée à la ferme de Godonville. Mais il arrivait parfois, comme en 1930, que l'on engraissait les agneaux, le tourteau, et surtout les grains, étant relativement bon marché.

Dans cette seconde sorte de spéculation, tous les agneaux, mâles et femelles, étaient sevrés complètement vers l'âge de trois mois (à part quelques sujets plus chétifs qu’on laissait téter plus longtemps). Au moment du sevrage, il fallait faire passer le lait aux mères, et à cet effet, on faisait dissoudre un peu de sulfate de soude dans les casses où elles buvaient.

Donc, tous les agneaux, mâles et femelles, étaient séparés de leurs mères, et formaient à eux seuls une bergerie. Le régime était à peu près le même quant à sa composition. L'horaire des repas était à peu près le suivant : 6h, 8h, 13h et 16h (voir détails en annexes)

A cet âge (trois mois) les agneaux pesaient en moyenne 30 kg.

Vers l'âge de 4 mois, on séparait les agneaux femelles d'avec les agneaux mâles.

Ces derniers recevaient toujours la même ration, mais en plus grande quantité, en vue de les pousser à l'engraissement.

C'est alors qu'on pouvait les vendre. En 1930, ils étaient été vendus 8,80 francs le kg poids vif, à un marchand des environs d'Orléans (Ormes). On les livrait en plusieurs lots à partir de l'âge de cinq mois (38kg), en ayant soin de livrer d'abord les plus beaux sujets. En 1930 ils avaient été livrés en trois lots (5mois, 6 mois et 7 mois).

Les agneaux étaient pesés le matin à jeun. Ils étaient livrés en voitures, en gare de Meung-sur-Loire.

Quant aux agneaux femelles que l'on gardait pour la reproduction et le remplacement du troupeau, nous les avions laissés vers l'âge de 4 mois, alors qu'on les séparait des mâles. Elles recevaient, en composition, la même ration que ces derniers, mais comme il ne fallait pas les pousser à graisse, on leur diminuait la proportion de tourteau de lin, et celle d'orge, pour forcer davantage sur les betteraves et sur l'avoine.

Ce régime se poursuivait ainsi jusqu'à ce que le troupeau aille aux champs, car les agnelles allaient aussi avec les brebis, mais un peu plus tard. En attendant, on leur donnait du fourrage vert (trèfle incarnat) à la bergerie.

Le régime devenait donc commun avec celui de l'ensemble du troupeau, et l'on pouvait dire qu'à 1' âge de 7 ou 8 mois les agnelles étaient définitivement incorporées au reste du troupeau.

Elles avaient pour but de renouveler le troupeau, car tous les ans on faisait un rebut de brebis (braînes, vieilles brebis, mauvaises mères et mauvaises laitières).

La vente de ces brebis avait lieu dès que les agnelages étaient à peu près terminés. En 1930 on avait vendu une trentaine de braines, 465 francs pièce, à un marchand de moutons de Patay, puis au même, 25 vieilles brebis, à 380 francs pièce.

Toutes les agnelles, devenues « gandines », au bout d'un an, n'étaient pas gardées. On ne conservait que les meilleures, et on faisait un rebut d'une quinzaine de « gandines », qu'on trouvait à vendre 350 à 360 francs, soit aux marchands de moutons, soit au boucher d'Ouzouer-le-Marché.

Spéculation lainière

La tonte était faite par une équipe de 5 tondeurs, dont faisait partie le berger de la ferme de Godonville. Elle avait lieu généralement au mois d'avril. Ils demandaient 1,50 francs par tête, et nourris. Ils tondaient chacun 20 à 25 moutons par jour. La tonte durait environ quatre jours à la ferme de Godonville. Certaines toisons étaient très lourdes, et pesaient de 5 à 6 kg (avec la corde qui les attache).

Cette année, la vente des toisons avait eu lieu à un marchand de laine de Patay (Loiret), et la livraison avait eu lieu en gare de Patay, au mois de mai. Les cours étaient peu élevés cette année, en comparaison des années précédentes, et on n'avait pu vendre la laine que 7 francs le kg.

Le parcage

En été, les moutons étaient parqués à l'extérieur de la ferme. Le parc (voir figures 4 et 5 ci-dessous) se composait d'environ 70 claies de 2,65 m de longueur et 1,10 m de hauteur, maintenues par des crosses de 1,50 m de longueur. Une roulotte complétait ce matériel de parcage.

Figure 4

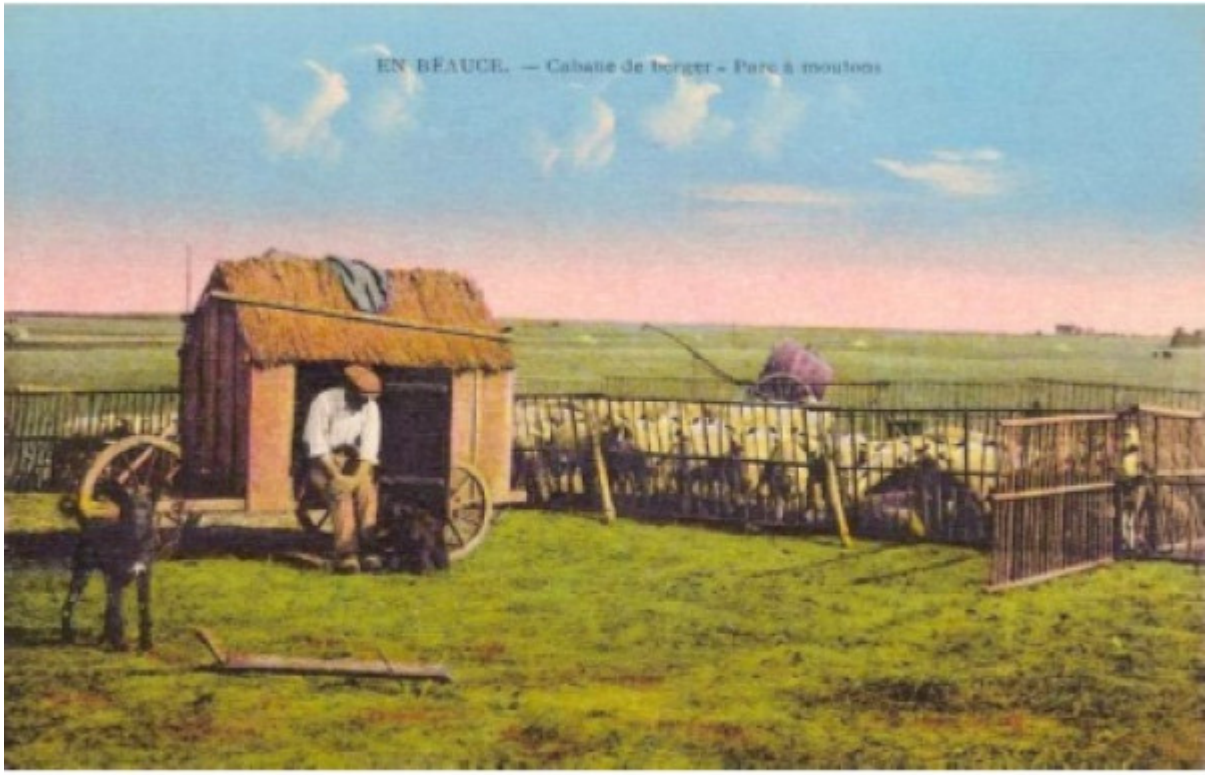

Figure 5

Le berger

Le berger gagnait en 1930 environ 8000 francs par an, et recevait des primes de 0,20 francs par brebis vendue et par agneau élevé, au moment de la tonte.

Mais il convient de mettre en relief les qualités du berger, qui avait la garde des moutons ; homme intelligent, soigneux, attentif, vigilant, doux avec ses bêtes. Il connaissait son métier à fond, il l'aimait et il était fier du troupeau qui était sous sa garde.

Plus particulièrement pour la garde du troupeau dans les champs, le berger était aidé de trois ou quatre bons chiens, qui n'étaient pas de race, mais qui savaient parfaitement faire la police du troupeau sous l'oeil vigilant de leur maître.